



Le petit CHAPUSAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE **BOURCEFRANC - LE CHAPUS**

JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE - N°75





| BIENVENUE |

Chères Bourcefrançaises,
Chers Bourcefrançais,

Le virus du Covid 19 est toujours présent mais sa progression étant moins active, les mesures gouvernementales ont été assouplies dont une plus vite que prévu : la fin du couvre feu avancée de 10 jours. Les activités économiques, sportives et culturelles reprennent au fur et à mesure du calendrier gouvernemental et c'est une vraie bouffée d'oxygène pour tous.

La vaccination continue avec un accès à un plus large public. Si vous n'avez pas encore pris de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le centre de vaccination de Marennes au 05 86 57 00 29. Il est important de se protéger et de protéger les personnes les plus fragiles ou à risque contre la forme grave de la maladie. Cela impactera également notre système de santé en réduisant l'accueil des personnes dans les services hospitaliers.

La saison estivale démarre et des manifestations sont prévues tout au long de l'été (feu d'artifice, sardinade, fête de la mer, St Louis...). Elles auront lieu dans un total respect des consignes sanitaires. Les bénévoles des associations ont tous à coeur de vous retrouver pour un moment convivial et festif.

Vous les découvrirez au fil des pages puis à la fin de votre bulletin municipal avec le calendrier des manifestations de juillet à septembre. Malheureusement, certaines n'ont pas pu avoir lieu, comme le traditionnel feu de la St Jean, malgré la suppression anticipée du couvre feu. En effet, l'annonce de cette mesure a été trop tardive pour pouvoir organiser l'événement.

L'été est synonyme de pique-niques, balades, baignades, promenades. Autant d'activités qui génèrent de la pollution si nos déchets ne sont pas jetés dans les endroits adéquats. La municipalité est de plus en plus engagée dans une démarche environnementale avec des projets qui vont voir le jour : retour du concours des maisons et jardins fleuris, engagement dans un processus de labellisation de la ville, aménagement d'espaces fleuris, plantation d'arbres pour chaque naissance... Plusieurs opérations de nettoyage de la commune ont déjà eu lieu les années précédentes. Depuis le mois de mars, vous avez pu le constater, un collectif « Les insurgés des déchets » est très actif sur la commune et le secteur. La municipalité s'investit fortement à ses côtés et cela va continuer. D'autre part, des bacs à matière vont être installés, l'entretien des espaces verts extérieurs est assuré par les brigades vertes, la municipalité est également engagée dans une démarche en terme d'économie d'énergie. L'environnement est un vaste sujet qui sera régulièrement traité, dans les prochaines éditions de votre journal communal.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel été et surtout continuez à prendre soin de vous.

Guy Proteau
Maire de Bourcefranc - Le Chapus



ACTUALITÉ

Présentation du budget communal	3
Quels investissements en 2021 ?	4
Les chiffres du budget principal	5
État civil	5
Une nouvelle DGS à la mairie	5
Décès de M. Jean-Louis Chauvet	6
Nouvel espace colombarium.....	6
Nouvelle serre piscicole.....	6
Un motomed pour les résidents.....	7
Ligne directe police municipale	7
Animations au marché	7
Distribution de paniers gourmands	7

ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT

Taille de haies et terrains en friche	8
Les insurgés des déchets et la gym volontaire font bon ménage	8
La stérilisation des chats	8
Ramassage des crottes de chiens	8
Point travaux	9
Le môle nord en mauvaise santé.....	9
Une brigade verte à l'année.....	10
Atelier boutique « Tu es belle ».....	10
Panda King.....	10
Optical center	10

CULTURE & LOISIRS

Tous les voyants sont au vert	11
Fête du pain.....	11
M.A.M.B.O, vers une reprise ?	11
Les lasses au chantier Rabeau	11
Pour faire risette à la vie !	12
Au plaisir de lire.....	12
Journée du littoral et de la mer	12
À pied ou à vélo, le temps d'une croisière.	13
Reprise de la brocante mensuelle	13
Forum des associations.....	13
Jazz au Moulin de la Plataine	13
La remontée de la Seudre 2021	14
Marche rose 2021	14

EXPRESSION LIBRE

.....	15
-------	----

NUMÉROS UTILES

.....	15
-------	----

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

.....	16
-------	----

Le petit CHAPUSAIS

Responsable de la publication : **Guy Proteau**

Rédactrice : **Armelle Rodhes**

Equipe de rédaction : **Sabrina Huet, Jean-Marie Berbudeau,
Adeline Monbeig, Philippe Biard, Patricia Paris, Jean-Albert Gaborit,
Raymond Hérison, A. Jeanine Brousseau, Pascale Brau,
Michaël Guibert, André Giraudeau.**

Crédits photos :

Service Communication, G. Raybaud

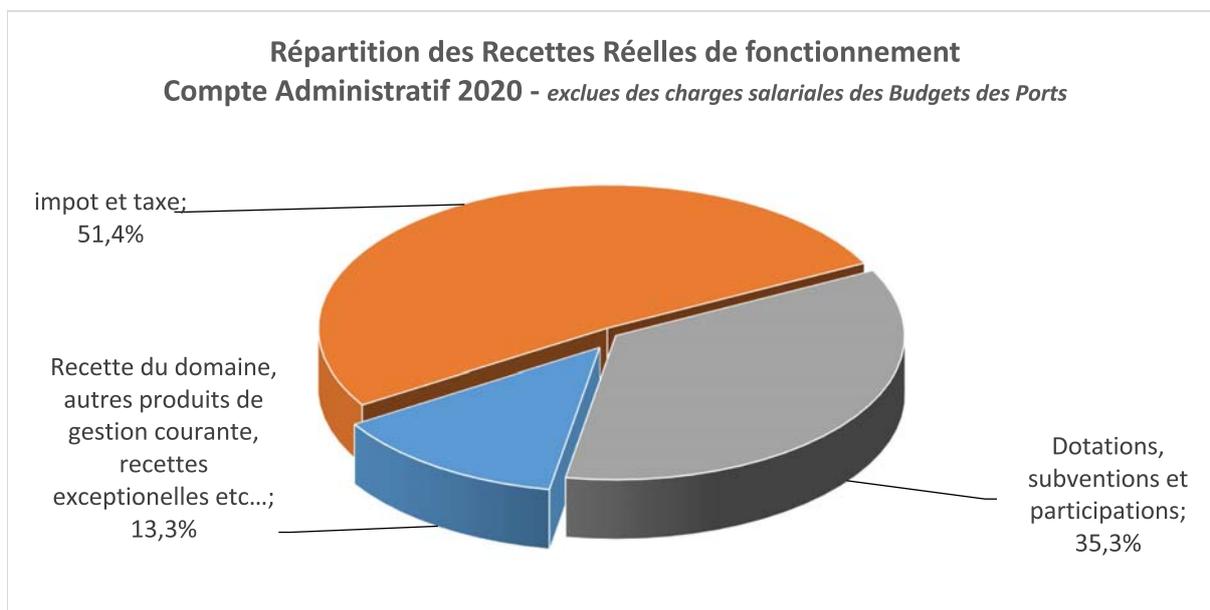
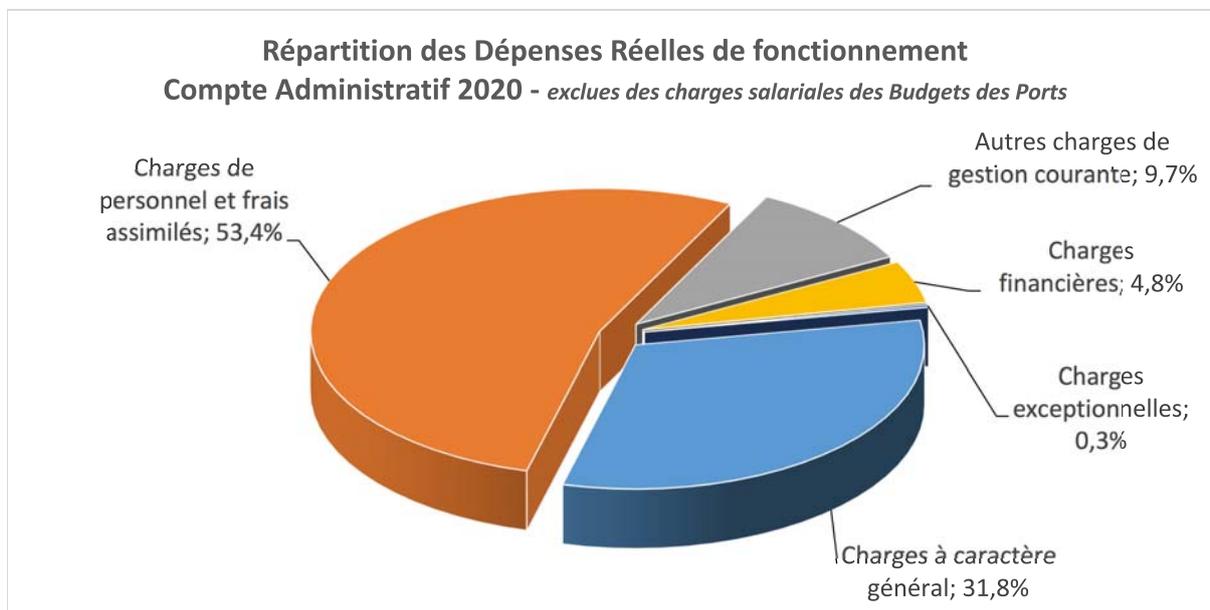
Exemplaires : **2200**

Mise en page et impression :

Marennes Impression : 05 46 76 75 16

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL

Résultats de l'exercice 2020
 L'excédent de clôture de fonctionnement de 2020 est de : 1 132 142,38 €
 Le résultat de la section d'investissement est de : -178 576,08 €



Dans notre souci permanent de transparence de l'action municipale, il nous semble important et nécessaire de présenter le détail des investissements réalisés et payés l'an passé :

Bilan des investissements 2020 à hauteur d'environ : 1 130 000 € avec notamment :
Voirie, éclairage, réseau pluvial : 112 666,32 €
Matériel, équipements, matériel informatique, sécurité : 43 818,02 €
Bâtiments, études, travaux de rénovation des bâtiments et des écoles : 655 344,56 €

Cadre de vie, place du marché, aménagement rue Kennedy et Amandiers : 318 478,34 €

Réforme de la fiscalité : PAS D'AUGMENTATION D'IMPOTS COMMUNAUX !

Le budget principal 2021 : volonté d'investir
 Le budget 2021 est marqué par un niveau d'investissement nouveau à hauteur de 962 710 €. La vigilance reste maintenue aussi bien pour les recettes que pour les dépenses de fonctionnement, renforcée par le contexte économique propre aux collectivités locales.

QUELS INVESTISSEMENTS EN 2021 ?

Voirie :

- 150 000 € pour les travaux du skate parc,
- 20 000 € d'étude pour la mise en place du skate parc,
- 13 000 € pour la réfection de voirie non encore ciblée,
- 30 000 € pour des études complémentaires concernant le schéma directeur pluvial,
- 29 000 € pour continuer la modernisation de l'éclairage public,
- 15 000 € d'enveloppe pour la continuité des études des travaux de voirie, rue Amandiers-Kennedy,
- 8 600 € pour l'acquisition de potelets - place du marché,
- 8 000 € pour le remplacement de poteaux incendie,
- 7 860 € dans le cadre du schéma de défense contre les incendies (études),
- 5 000 € d'études pour l'aménagement de la route de la piscine,
- 1 500 € pour des aménagements divers sur le domaine public (arbres fruitiers),
- 1 100 € pour des portes-vélos - place du marché,

Bâtiments, patrimoine : caserne des pompiers, cimetière, écoles

- 72 000 € pour les travaux de la caserne des pompiers et 1 300 € pour une étude concernant l'amiante,
- 70 000 € d'enveloppe pour des travaux non encore ciblés sur le patrimoine communal,
- 30 000 € d'enveloppe pour l'aménagement du local des médecins,
- 27 600 € d'enveloppe pour une étude concernant l'assainissement du nouveau cimetière,
- 22 000 € pour le remplacement de la chaudière secondaire de l'école,
- 20 000 € pour la rénovation du mur extérieur du vieux cimetière,
- 20 000 € pour des grosses réparations sur la toiture de l'EHPAD,
- 20 000 € d'enveloppe pour des travaux au Fort Louvois,
- 16 000 € pour le remplacement des portails du vieux cimetière,
- 15 000 € pour la mise en place d'un monte personne dans l'Hôtel de ville (ADAP),
- 12 000 € pour l'aménagement des bureaux
- 11 000 € pour la toiture du logement 9, rue de l'Hôtel de ville,
- 11 000 € concernant l'étude sur la ventilation de l'école élémentaire,
- 6 200 € pour le remplacement de la chaudière du logement 18 rue A. Briand,
- 6 300 € pour le remplacement des ouvertures du logement 9, rue de l'Hôtel de ville,
- 6 000 € pour l'aménagement de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville (ADAP),
- 5 000 € pour la continuité du développement des clés électroniques,

- 5 000 € pour la signalétique des bâtiments (ADAP),
- 5 000 € pour le remplacement des WC au Sémaphore,
- 4 200 € pour le remplacement de la porte principale de la salle omnisports,
- 4 200 € pour le remplacement d'une fenêtre dans l'hôtel de ville,
- 4 100 € pour le remplacement du vitrage du restaurant scolaire,
- 4 000 € pour le remplacement de porte du marché,
- 3 700 € pour le remplacement de la porte du préau de l'école élémentaire,
- 2 000 € pour le remplacement du volet roulant de l'accueil de l'Hôtel de Ville,
- 1 000 € pour un diagnostic amiante à l'école maternelle,
- 27 500 € pour le remplacement de la structure de jeux de l'école maternelle,
- 42 500 € pour la réfection du sol de la cour de l'école maternelle,

Equipements administratifs - divers

- 50 000 € d'enveloppe pour la révision du PLU,
- 30 000 € d'enveloppe pour le remplacement du serveur informatique,
- 30 000 € pour l'informatisation de l'école élémentaire dans le cadre du Plan de relance,
- 20 000 € pour du mobilier et 12 000 € de matériel informatique pour la réhabilitation de l'ancienne cantine,
- 11 300 € pour le remplacement d'équipements informatiques,
- 6 000 € d'enveloppe pour du remplacement de matériel au Centre Technique Municipal,
- 5 500 € pour le mobilier des bureaux,
- 3 900 € pour l'acquisition du pare feu SOPHOS pour permettre le télétravail et sécuriser les données informatiques,
- 3 200 € pour l'installation d'une caméra de vidéo protection rue Fort Louvois,
- 3 200 € pour l'installation d'une caméra de vidéo protection Av. République,
- 3 100 € pour l'acquisition de tables pliantes,
- 3 600 € pour des bancs,
- 3 000 € pour le remplacement du vidéoprojecteur de la salle du Conseil Municipal,
- 3 000 € d'enveloppe pour l'acquisition d'ordinateurs portables pour le télétravail,
- 2 600 € pour l'acquisition de défibrillateurs,
- 2 000 € pour des grilles d'expositions,
- 2 000 € pour l'installation d'une caméra de vidéo protection dont le lieu reste à définir (église ou sémaphore),
- 1 000 € pour 5 supports de communication touristique,
- 1 200 € pour l'acquisition d'un équipement de visioconférence,
- 1 000 € pour du mobilier périscolaire,
- 950 € pour du matériel de l'école maternelle,
- 500 € pour une tablette de type IPAD pour l'école maternelle.

Des dépenses ont été prévues en 2020 mais non payées à hauteur de 340 600 €. Elles devraient être réglées cette année et intègrent notamment : mobilier, informatique, voirie, travaux divers sur des bâtiments comme les toitures du Fort Louvois et de la maison de retraite « Le Louvois », cimetière, éclairage public...

ACTUALITÉ

BUDGET

LES CHIFFRES DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Section de fonctionnement équilibrée à 3 437 042,00 €,
Section d'investissement équilibrée : 1 897 689,38 €

L'endettement communal reste toujours présent et constitue une charge importante pour Bourcefranc-Le Chapus, il est donc important de continuer à trouver l'équilibre entre le désendettement et le maintien du niveau d'investissement.

FOCUS ENDETTEMENT :

Depuis 2014, nous avons désendetté la commune d'1,5 million d'euros environ.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ratio Dette par habitant	1 404	1 300	1 185	1 063	946	843	894

Lors de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021, Madame la Conseillère aux Décideurs Locaux, représentante du Ministère des Finances Publiques, a souligné la bonne gestion financière de la commune.

Les projets d'investissement envisagés sont absolument nécessaires, toutefois, nous nous efforçons parallèlement de maintenir un entretien régulier de notre patrimoine. L'avenir des collectivités est encore plus incer-

tain aujourd'hui qu'hier et Bourcefranc-Le Chapus n'y échappe pas. L'évolution des dotations, la réforme des finances publiques nous invitent à une prudence renouvelée sur la gestion de nos projets. L'équilibre est recherché constamment pour maintenir le niveau de service public rendu à nos concitoyens.

D'un point de vue global, nous commençons à nous interroger sur l'avenir de l'indépendance des collectivités locales face à l'État.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Anaïs COUSIN 18/02/2021
Swann COUTURAUD 13/03/2021
Oliver GONDOUIN 14/03/2021
Elie BOUCHERIE 24/05/2021

Mariages :

Gaëlle MORO & Stéphane BIOMEZ 03/04/2021
Antoine TOURNERIE & Sylvaine COURANT 24/04/2021
Hélène JACQUINOT & Adrien DARRICAU 29/05/2021
Nelly VRILLAUD & Arnaud GIRON 29/05/2021

Virginie FOUGA & Pierre GRASSET 05/06/2021
Alizée LAURENÇON & Grégory NORMANDIN 12/06/2021
Aurélien TRIBOT & Anthony VEZIN 26/06/2021

Décès :

Michel CATROU 03/03/2021
Georgette GRAVIER veuve THOMAS 05/03/2021
Pierrette THOMAS veuve PEROT 08/04/2021
Alain BALLOTEAU 10/04/2021
Jacques BRIANTAIS 10/04/2021
Andrée LABUSSIÈRE veuve GAINANT 13/04/2021
Rosemonde BOUQUET veuve VERNET 07/06/2021
Jean-Louis CHAUVET 22/06/2021

PERSONNEL MUNICIPAL

UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES À LA MAIRIE



Noële Fillaud est entrée dans la Fonction Publique Territoriale en 1993 comme garde champêtre après une formation commerciale. Ce choix s'est fait naturellement compte tenu des valeurs que le service public représente pour elle.

Elle a occupé différents postes administratifs dans le sud de l'île d'Oléron pour devenir secrétaire de mairie d'une commune du nord de l'île en 2018, une première expérience de direction.

Elle a passé les divers concours administratifs, au gré d'une carrière très enrichissante, lui apportant ainsi une pratique du terrain.

Arrivée en février 2021 à la mairie de Bourcefranc-Le Chapus, sa très forte motivation pour le poste occupé lui permet d'accompagner élus et agents au sein d'une commune qui présente un important potentiel d'attractivité. Comme elle l'indique

« Bourcefranc-Le Chapus se situe à la pointe d'un diamant formé par le grand marais de Brouage, l'estuaire de la Seudre et l'île d'Oléron, ce qui lui confère une position géographique et historique stratégique ». De plus, l'accueil chaleureux que lui ont réservé les élus comme les agents, lui permet d'engager une collaboration riche et pleine de promesses.

| ACTUALITÉ |

HOMMAGE

DÉCÈS DE M. JEAN-LOUIS CHAUVET



C'est avec une grande tristesse que la municipalité a appris le décès de M. Jean-Louis Chauvet, survenu le 22 juin 2021.

Natif de Bourcefranc-Le Chapus, M. Chauvet était ancien instituteur et directeur de l'école élémentaire ainsi qu'adjoint de 1977 à 1995, sous le mandat de M. Raymond Guichard. C'était une figure honorablement connue sur la commune. Amoureux de l'histoire et grand collectionneur de cartes postales anciennes, il avait écrit plusieurs livres sur Bourcefranc-Le Chapus dont le dernier en date était une réédition « Histoire, petite histoire, petites histoires ». Il était également passionné de généalogie.

CIMETIÈRE

NOUVEL ESPACE COLOMBARIUM AU CIMETIÈRE



Il existe déjà trois monuments comprenant 6 cases chacun (soit 18 cases au total) qui sont désormais toutes occupées. Il était donc impératif de procéder à l'installation de nouveaux columbariums sur le site cinéraire existant. Ils ont donc été mis en place le 30 avril dernier dans l'espace réservé à cet effet, situé au cimetière « Sud » de la commune. L'espace cinéraire, outre le jardin de dispersion des cendres et les emplacements cavurnes, est donc désormais doté de trois columbariums 12 cases en granit avec

portes en granit ébène, comprenant au total 36 cases.

Le service cimetière s'est récemment équipé d'un nouveau logiciel doté notamment d'un « QR code » qui sera accessible au public prochainement. Cette application permettra de visualiser les emplacements de concessions où reposent déjà des défunts.

Le premier emplacement de concession qui a été vendu dans le nouveau cimetière « Sud » a eu lieu le 20 octobre 1962. Il reste environ 250 emplacements disponibles.

LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL

NOUVELLE SERRE PISCICOLE

Après une utilisation intensive par des générations d'élèves, l'ancienne serre piscicole du lycée de la mer et du littoral a été détruite fin 2019. Elle laisse place à un nouveau hall technologique aquacole ultra moderne.

Celui-ci est constitué de salles d'élevage (eau de mer et eau douce) intégrant des systèmes d'utilisation des rejets (filtration algale, aquaponie et compostage) dans le cadre de la mise en place d'une aquaculture durable. Des salles de culture de phytoplanctons et zooplanctons et d'élevages larvaires sont intégrés à ce nouveau bâtiment, dont le coût de la construction, 1,6 million d'euros, a intégralement été pris en charge par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Ce nouveau bâtiment vient en complément des installations aquacoles rénovées il y a 2 ans (salle d'aquariologie, éclosion et nurserie pour poissons), des marais et fossés à poissons situés à Mérignac et de l'exploitation ostréicole du lycée.

Ces différents outils permettent aux élèves du lycée (baccalauréat professionnel productions aquacoles, baccalauréat professionnel cultures marines, BTS aquaculture) de recevoir une formation pratique qui les rend directement opérationnels dans des activités reconnues par leur haut potentiel de recrutement sur le marché du travail.

SANTÉ

UN MOTOMED FINANCÉ POUR LES RÉSIDENTS

Le jeudi 15 avril 2021, les résidents de la maison de retraite « Le Louvois » ont vu arriver un drôle de vélo : un Motomed.

Il s'agit d'un vélo adapté pour l'entraînement assisté et actif des membres inférieurs et supérieurs des personnes qui sont, soit en position assise, soit en position debout.

Grâce au logiciel adapté le « bike labyrinthe », les résidents pourront sillonner les destinations de leur choix tout en pédalant.

Le Motomed a été financé par un don reçu de la fondation « les petits frères des pauvres ».

La directrice ainsi que les résidents remercient chaleureusement la fondation pour ce don qui permet à tous de pouvoir faire des exercices et découvrir des paysages. En cette période de confinement, ces moments sont particulièrement appréciés des résidents qui peuvent ainsi s'évader virtuellement.



ANIMATIONS

ANIMATIONS AU MARCHÉ

Le dimanche de Pâques, des chocolats étaient offerts aux enfants par l'association des commerçants (2ABC) et la municipalité.

Dimanche 30 mai 2021, par une matinée ensoleillée, la municipalité et les commerçants se sont associés pour offrir des roses à l'occasion de la « Fête des mères ».

Ces animations ont apporté un petit plus à la convivialité de ce rendez-vous dominical qui, bien que des gestes barrières soient en vigueur, est devenu incontournable pour une clientèle locale ou des environs.



NOS AÎNES

DISTRIBUTION DE PANIERS GOURMANDS

Le traditionnel repas des aînés n'avait pu avoir lieu au début de cette année 2021 en raison des mesures sanitaires.

En fonction des arrêtés préfectoraux, Monsieur le Maire et la municipalité ont décidé de remplacer ce traditionnel rendez-vous par une distribution de colis.

Achetés auprès de commerçants de la commune, des produits de qualité ont pu donner une note festive à ces paniers garnis.

Du jeudi 27 mai 2021 au samedi 29 mai 2021, des permanences assurées dans la salle « Le Sémaphore » par Monsieur le Maire, des élus, mais aussi des bénévoles ont permis aux bénéficiaires de venir retirer leur bien.

Pour les personnes n'ayant pu se déplacer, un service de livraison à domicile avait été mis en place.

Le rendez-vous est donné en 2022, aux aînés, en espérant qu'ils pourront de nouveau se retrouver autour du traditionnel repas, mais toutes les éventualités seront étudiées.

LIGNE DIRECTE POUR LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale de la commune dispose d'un numéro direct afin d'être joignable plus facilement par les administrés : 05 46 85 16 43.

ENTRETIEN

TAILLE DE HAIES ET TERRAINS EN FRICHE

Avec l'arrivée des beaux jours, il convient d'entretenir son jardin. Afin de ne pas occasionner de gênes à autrui, la législation prévoit quelques obligations qu'il convient de réaliser afin de vivre dans de bonnes conditions en communauté.

- Les arbres et les haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. (Réf : Article R. 116-2 du Code de la voirie routière)
- Obligation d'élagage des arbres : si, par exemple, des branches de votre voisin dépassent dans votre jardin, vous pouvez légalement l'obliger à élaguer ou à tailler les branches des arbres et des arbustes qui dépassent

sur votre jardin. Mais attention, vous n'avez pas le droit de le faire vous-même (Réf : Article 673 du Code Civil)

- Terrain non entretenu : il est obligatoire de débroussailler son terrain (Réf : Code forestier : articles L134-5 à L134-18)

- Il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

En cas de non-respect de l'interdiction, il est possible d'alerter la mairie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

ENVIRONNEMENT

LES INSURGÉS DES DÉCHETS ET LA GYM VOLONTAIRE FONT BON MÉNAGE



« Les insurgés des déchets » est un collectif de bénévoles qui a été créé au mois de mars 2021, tous sont réunis pour la cause environnementale.

Depuis, ils agissent au quotidien, individuellement ou lors de grosses actions communes de ramassage de déchets sur le bassin Marennes-Oléron.

Le but est de sensibiliser la population à ne plus jeter un seul déchet par terre ! Ni masque, ni mégot ! Leurs opérations sont soutenues par la municipalité et les associations locales notamment la gym volontaire « Bourcefranc Sport Détente ».

Plusieurs opérations ont déjà eu lieu sur la commune, le 21 mars sur le site de Daire, le 7 avril à Cagouillac, le 25 avril rue de Chatain et le 5 juin à l'occasion de la journée de l'environnement avec le nettoyage des pistes cyclables.

Suivez leurs aventures sur Facebook et Instagram « Les insurgés des déchets » et n'hésitez pas à participer aux différentes opérations.

ANIMAUX ERRANTS

LA STÉRILISATION DES CHATS

La prolifération des chats errants est gênante, et trop souvent la portée non désirée a pour origine l'abandon des animaux. Il faut savoir qu'un couple de félins peut donner naissance à 20 000 chatons en 4 ans. Il est donc important de faire stériliser son chat car il s'agit du premier acte de protection de l'animal contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et leur cortège de souffrances.

PROPRETÉ

RAMASSAGE DES CROTTES DE CHIENS

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être incommodées par leur présence. Une rue souillée de crottes de chien n'est agréable pour personne.

Législativement, les déjections canines sont autorisées dans la rue. En effet, les caniveaux sont la seule zone légale dans laquelle votre chien peut faire ses besoins sans qu'il soit obligatoire de les ramasser, excepté les caniveaux qui se trouvent dans les zones piétonnes. Dans tous les autres espaces publics et voies de circulation, leur ramassage est obligatoire. En cas de non-respect, le propriétaire de l'animal s'expose à une contravention de 35 €.

La commune met à disposition de ses citoyens des bornes de propreté qui contiennent de petits sacs plastiques : passage du marché (à côté du bureau de tabac), rue de la Plataine, Square Jean Monnet (à côté du marché) et au vieux Chapus. Ces sacs sont également en vente dans les rayons d'animalerie.

POINT TRAVAUX

Salle « L'Estran »

Les activités sportives (gymnastique volontaire, tennis de table mais aussi enfants des écoles) étant à l'arrêt, des travaux ont pu être réalisés par les services techniques de la commune. Dans le couloir d'accès du bâtiment, le sol a été entièrement refait, le rendant accessible à toutes personnes à mobilité réduite. Les murs de la salle principale ont été repeints durant de cette phase de travaux. Ces interventions viennent en complément des entretiens et mises en état dont bénéficie le patrimoine communal.



Logement communal

Le logement qui se situe au-dessus de l'école élémentaire a été entièrement refait par les agents des services techniques, du sol au plafond, en passant par le réaménagement de certaines pièces. Lumineux, composé de deux chambres et d'un salon/cuisine, il sera prochainement proposé à la location lors de la commission d'attribution de logements.

Le marché couvert

Mercredi 14 avril 2021, le marché couvert n'a pu accueillir de clientèle pour cause de travaux. Il était indispensable de refaire une partie des canalisations intérieures afin de permettre des évacuations correctes. De plus, les agents des Services Techniques ont profité de cette fermeture du bâtiment pour poser du carrelage mural.



Le fort Louvois

L'hiver est passé, les beaux jours sont arrivés et le fort Louvois a fait l'objet de travaux de couverture : des tuiles à changer, d'autres à remettre en place, des zincs à refaire. Pour les cheminées, des dessus également en zinc empêcheront que l'eau ne pénètre dans les salles.

Cantine maternelle

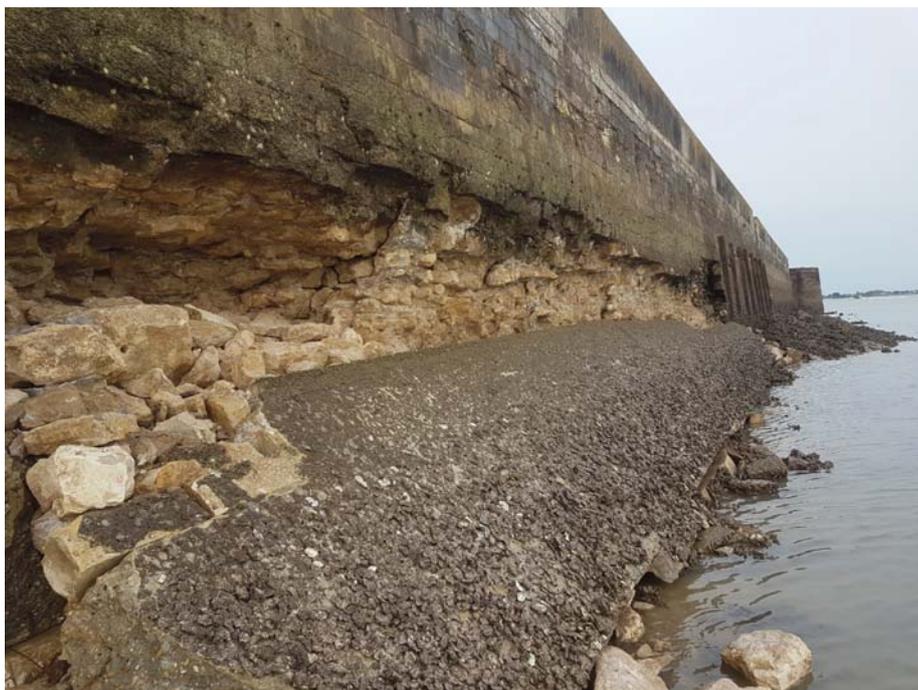
Des stores ont été installés devant les baies vitrées de la cantine maternelle, orientée nord-est, afin de protéger les enfants, du soleil et de la chaleur.

PROTECTION DU PORT

LE MÔLE NORD EN MAUVAISE SANTÉ

Le fort coup de vent au mois de mars et la force des vagues ont mis à mal la partie nord-est du môle, au port de Chapus. En effet, une partie béton - sur une longueur d'environ 25 m - s'est désolidarisée, mettant à nu des pierres qui constituent l'ouvrage, construit au milieu du XIXe siècle.

Ce glissement met donc en danger cette structure permettant de protéger le port et l'accès a été très rapidement interdit, par arrêté municipal, à tout usager. Un expert du Département s'est rendu sur place afin d'établir un diagnostic de l'ensemble des travaux à prévoir et estimer le coût qui sera à la charge de la commune. Cependant, ceux-ci pourront être subventionnés par le Département. Les travaux de réparation du môle devraient pouvoir être effectués d'ici la fin du mois d'octobre.



ENTRETIEN ESPACES PUBLICS

UNE BRIGADE VERTE À L'ANNÉE

Depuis une dizaine d'années, la commune sollicite les services d'Al 17 pour l'entretien de la ville, à raison d'une semaine sur deux. Les départs en retraite et le travail de plus en plus chronophage ont poussé la municipalité à lancer un avis d'appel à la concurrence pour un entretien annuel des espaces publics et de certains biens de la commune, soit 25 h par semaine à compter du 1^{er} mars et jusqu'à fin décembre.



Cet appel d'offre a été remporté par l'association d'insertion Al 17 qui met donc à disposition de la commune une équipe dite « brigade verte », composée de huit salariés et d'un encadrant technique pédagogique et social. L'équipe travaille tous les jours afin d'entretenir les cinq zones prédéfinies par Florent Saracco, responsable des Services Techniques. La municipalité rappelle que l'entretien des trottoirs, devant son habitation, est du ressort de chacun. La commune s'engage dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, d'aménagement, d'entretien des espaces et de labellisation de la ville par « Villes et Villages Fleuris ». Dans cet objectif, la municipalité envisage de relancer en 2022, le concours de fleurissement « jardins et maisons fleuris ».

COMMERCE

OPTICAL CENTER



Le magasin d'optique a ouvert début juin, dans la zone artisanale du Riveau. Les opticiens sont quotidiennement à votre écoute dans le but de vous proposer les meilleurs services. Pour un achat de lunettes de vue, lunettes de soleil ou de lentilles de contact, votre opticien saura parfaitement vous conseiller en vous proposant une vaste gamme de produits adaptée aux critères de tous et en tenant compte du budget de chaque acheteur.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h. Optical Center - ZAC Le Riveau - rue Maxime Davy - 17560 Bourcefranc-Le Chapus. Tél. : 05 86 22 12 21.

COMMERCE

L'ATELIER BOUTIQUE « TU ES BELLE » S'INSTALLE EN CENTRE-VILLE



Depuis le 3 juillet, retrouvez Estelle, votre créatrice de bijoux, au 95 av. Jean Jaurès (face à la fleuriste Daisy). N'hésitez pas à pousser la porte, elle se fera un plaisir de vous faire découvrir sa nouvelle boutique et de vous guider dans vos choix. Vous retrouverez toutes ses créations de bijoux, ainsi que de nouveaux produits qui viendront compléter la boutique : déco, maroquinerie, accessoires féminins... Pas d'inquiétude messieurs, Estelle a également pensé à vous ainsi qu'aux bout'chou. Elle a hâte de vous y accueillir !
Horaires d'ouverture :
mardi au samedi 9 h / 12 h 30 - 14 h 30 / 19 h et
dimanche 9 h 30 / 12 h 30.
Téléphone : 06 18 69 44 52.



RESTAURATION

PANDA KING



Le restaurant asiatique « Panda King » a ouvert le 13 mai dernier, en proposant uniquement de la vente à emporter, étant donné que les restaurants n'avaient pas encore l'autorisation de ré-ouvrir. Aujourd'hui, c'est chose faite, en respectant les règles sanitaires en vigueur. David Fu est heureux de vous proposer de nombreux plats sous forme de buffet à volonté : nems, samoussas, sushis, bœuf, poulet, fruits de mer, plats préparés maison. La salle peut accueillir 200 personnes assises, un îlot est dédié aux woks préparés en direct par le chef. Lorsque toutes les restrictions seront levées, vous aurez la possibilité de pousser la chansonnette, en famille, entre amis ou en solo car le restaurant dispose d'une scène de karaoké. Le restaurant est ouvert du lundi au dimanche et jours fériés : 12 h / 15 h et 19 h / 22 h 30.

Panda King : rue Jules Courdavault - 05 46 76 97 57
<https://pandaking17560.wixsite.com/restaurant-asiatique>
<https://www.facebook.com/Pandaking-101603272052903>

FORT LOUVOIS

TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT



Après un mois et demi de fermeture forcée, le Fort a enfin pu ouvrir ses portes au public le samedi 22 mai.

Le weekend de Pentecôte a marqué le début de la saison avec une fréquentation encourageante.

Toutes les animations prévues cet été sont maintenues. Les réservations ont déjà commencé, notamment pour les repas historiques des 28, 29 juillet et 11, 12 août.

Chantal, traiteur historique aux Re-paissances de Vauzelle, viendra à nouveau enchanter les papilles des convives avec ses savoureuses recettes anciennes.

Une agréable et conviviale soirée en perspective. Avis aux gourmets, pensez à réserver vos places ! Billetterie : www.fort-louvois.com/reserver

ASSOCIATION

FÊTE DU PAIN

La boulangerie éphémère du moulin de la Plataine a fermé ses portes sur une réussite, lors des journées du pain des 15, 16 et 17 mai derniers.

Avec une météo clémente mais venteuse, un nombreux public respectueux des consignes sanitaires a pu écouter les conseils avisés de Bruno Cormerais sur la fabrication du pain et les réponses à toutes les questions posées. Les participants ont également pu regarder la fabrication des différents pains par les deux boulangers Étienne et Tony, ainsi que la cuisson réalisée par les membres de l'association des « amis du moulin de la Plataine », avec, à la manœuvre, le président Étienne Rousseau qui avait retrouvé une seconde jeunesse. La dégustation du pain toasté de la terrine confectionnée par le maire, cuite au four, et la vente du pain ont eu un plein succès auprès du public ; de même celle des brioches, bien que les visites et les démonstrations de meuneries n'aient pu être réalisées à cause d'un incident sur une aile, indépendant de la volonté des organisateurs. À bientôt pour d'autres mani-



festations et un grand merci à tous les participants.

CHORALE

M.A.M.BO. VERS UNE REPRISE ?

14 mois sans chanter avec le groupe !... Les choristes trépignent et attendent le feu vert de la reprise.

Un petit sondage auprès des membres montre que tout le monde est prêt à venir chanter, dès septembre, dans la salle « Le Sémaphore » !

Bien sûr, tout sera fait pour respecter les contraintes sanitaires.

On n'attend plus que les autorisations...

Si le cœur vous en dit... les répétitions ont lieu tous les lundis soirs à partir de 20 h 15.

Contact : Geneviève Hubert, présidente

hubert.joel@sfr.fr - 05 46 75 22 53 - 07 80 58 90 70

NAVIGATION

LES LASSES AU CHANTIER RABEAU

Durant le confinement, les Lasses en ont profité pour remettre en état la flottille qui dépasse maintenant la douzaine d'unités. Elles ont remonté la Charente jusqu'à Cognac, représenté la commune à la semaine du Nautisme de La Rochelle, fêté les 90 ans de Betty et se préparent, le 10 juillet prochain, à mettre à l'eau le bac ostréicole « Yannick-Chantal ». Celui-ci est en travaux depuis 4 ans maintenant et viendra jouer un rôle essentiel pour la navigation comme bateau de sécurité. C'est toujours un gros travail que de restaurer un bateau inscrit au patrimoine historique et les membres de l'association espèrent que vous serez nombreux, devant le chantier Rabeau, pour fêter cet événement.



INTERVIEW

POUR FAIRE RISETTE À LA VIE !

Interview d'Emeline Bouillault, auteur du livre « Le pouvoir guérisseur des sensations ».



- Vous venez de publier un livre « Le pouvoir guérisseur des sensations », de quoi parle-t-il ?

- Guérie de deux maladies dites incurables, je partage les enseignements que j'en ai tirés. C'est toujours un tsunami lorsque nous perdons la santé et nous aimerions que les médecins nous sauvent rapidement. C'est en faisant notre part pour guérir, en écoutant ce que notre corps essaye de nous dire, que nous pouvons réveiller nos capacités d'auto-guérison en complément des médicaments et ainsi consentir à la vie. Cette approche complémentaire à la médecine traditionnelle ne prétend en aucune manière à la remplacer.

- Vous avez un chapitre qui questionne : et si la maladie cherchait à nous guérir ?

La vie nous apporte de multiples occasions de croissance, de renaissance et avec l'annonce d'un diagnostic de maladie incurable, j'ai eu envie d'aller voir derrière les symptômes, sous la partie émergée de l'iceberg. Je me suis intéressée au vivant et j'ai découvert que tout est prévu pour que notre corps se répare mais nous freinons nos mécanismes de réparation, inconsciemment bien sûr. La maladie vient nous parler de notre histoire, de nos blessures émotionnelles non régulées.

- Y-a-t-il un lien entre les émotions et la santé ?

- Aujourd'hui de plus en plus de médecins font le lien entre nos états émotionnels et nos symptômes. Ne dit-on pas : « ça me reste sur l'estomac », ou « j'en ai plein le dos » ou encore « je l'ai eu en travers de la gorge ». Mettre de la conscience sur ce que l'on vit, favorise notre guérison.

- Pourquoi ce titre « Le pouvoir guérisseur des sensations » ?

- Nous possédons tous une capacité naturelle de régulation émotionnelle capable de désactiver nos programmes émotionnels inappropriés qu'il s'agisse d'un simple mal-être, d'une phobie ou de somatisations. Grâce à la mémoire sensorielle et une écoute du corps, nous pouvons nous libérer de nos stress, en quelque sorte « faire reset » au stress pour faire risette à la vie.

BIBLIOTHÈQUE

AU PLAISIR DE LIRE

Les beaux jours sont là et les restrictions sanitaires ont été assouplies, une bonne nouvelle pour les bénévoles de la bibliothèque qui sont toujours à votre disposition et qui ont à cœur de vous permettre de vous évader en vous proposant de nouvelles parutions.

À compter du 1^{er} juillet, la bibliothèque ré-ouvre normalement, le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Alors, n'attendez plus, enfants, adultes, venez découvrir des genres variés, il y en a pour tous les goûts.

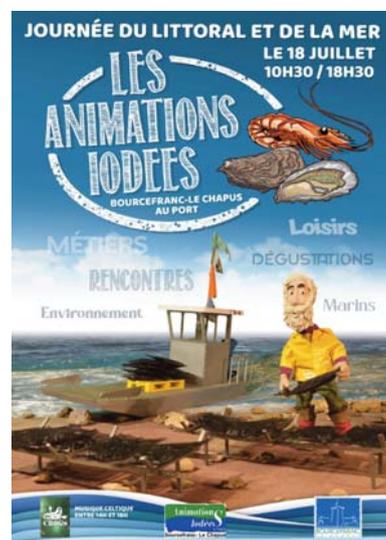
LITTORAL

JOURNÉE DU LITTORAL ET DE LA MER, AU PORT DU CHAPUS

Le 18 juillet 2021 de 10 h 30 à 18 h 30, il vous sera proposé des dégustations d'huîtres tout en dialoguant avec des acteurs du monde maritime : le Parc Naturel Marin Estuaire Gironde et Mer des Pertuis, le lycée de la Mer et du littoral de Bourcefranc-Le Chapus accompagné de producteurs de crevettes impériales des marais charentais, le CIRFA de la Marine Nationale, des anciens marins, les « Insurgés des déchets » ardents défenseurs des océans, des cours d'eau, des rivières, et des campagnes, sans oublier les couturières.

L'après-midi, entre 14 h et 18 heures, « les Crocs » - groupe de musique au répertoire celtique festif - par leurs interventions, vous embarqueront avec leurs mélodies endiablées.

Au berceau de l'ostréiculture, huîtres, métiers de la mer, environnement, art, musique, tout un programme organisé par l'association « Animations Iodées 17560 » avec le soutien de la municipalité de Bourcefranc-Le Chapus.



Tout au long de la journée, présence d'un marché du bien-être sur un « Air Iodé ». Venez-vous détendre, rencontrer et échanger avec des professionnels spécialistes du bien-être et vous faire plaisir dans ce lieu propice de bord mer. Sur place : soins énergétiques, hypnose, relaxation, algues, produits bio, réflexologie, minéraux, litho thérapie, cosmétiques, massages, créateurs, art, bijoux, sophrologie, médiumnité, voyance, magicien...

| CULTURE & LOISIRS |

BATEAU PASSEUR

À PIED OU À VÉLO, LE TEMPS D'UNE CROISIÈRE

Le service des bateaux passeurs reprend en juillet/août, au départ du port du Chapus vers Le Château-d'Oléron, les dimanches et lundis. La réservation est obligatoire au 06 03 28 98 33.

Pour plus d'informations sur les jours et horaires des différentes traversées : www.bateaupasseur17.fr

ACTIVITÉS SPORTIVES

BOUGEZ AU PARC RANSON !

La municipalité vous propose deux activités sportives gratuites, au parc Ranson, en juillet et août.

- Yoga postural : tous les lundis du 5 juillet au 16 août (sauf le 26 juillet, remplacé par le vendredi 30 juillet), de 10 h à 11 h.

- Danse africaine : tous les jeudis du 8 juillet au 26 août, de 19 h à 20 h.

Alors, n'hésitez pas, venez vous détendre avec Isabelle Olmos et transpirer avec Souleymane.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Si les conditions sanitaires et gouvernementales le permettent, le forum des associations se tiendra à la salle « Le Sémaphore », le vendredi 3 septembre 2021 de 17 h à 19 h.

BROCANTE

REPRISE DE LA BROCANTE MENSUELLE

La municipalité va reprendre l'organisation de la brocante mensuelle.

Elle aura lieu le deuxième dimanche du mois, de septembre à juin, place de la Mairie.

La portion de l'avenue Jean Jaurès comprise entre le rond-point de la rue Vony Granet et celui de l'intersection avec la salle « Le Sémaphore » sera fermée, afin de pouvoir accueillir les exposants.

Le tarif unique du mètre linéaire est fixé à 3 €. Réservations et renseignements au 06 71 26 74 25 ou 07 87 99 55 64.

CONCERT

JAZZ AU MOULIN DE LA PLATAINE

Pour la seconde année, la municipalité vous propose un concert gratuit au moulin de la Plataine, le samedi 31 juillet à 21 h.

Le « Trio Minault », composé de Babic Rannou à l'orgue, Bruno Ségovia à la guitare et Phil Minault à la batterie, invite Théo Ferrari au saxophone. Ils seront heureux de vous présenter leur répertoire lors de ce concert convivial dans ce cadre intimiste qu'est l'enceinte du moulin.



RANDONNÉE

LA REMONTÉE DE LA SEUDRE 2021

La 25^e édition de la manifestation, organisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, « La Remontée de la Seudre » aura lieu à Bourcefranc-Le Chapus, le samedi 4 septembre.

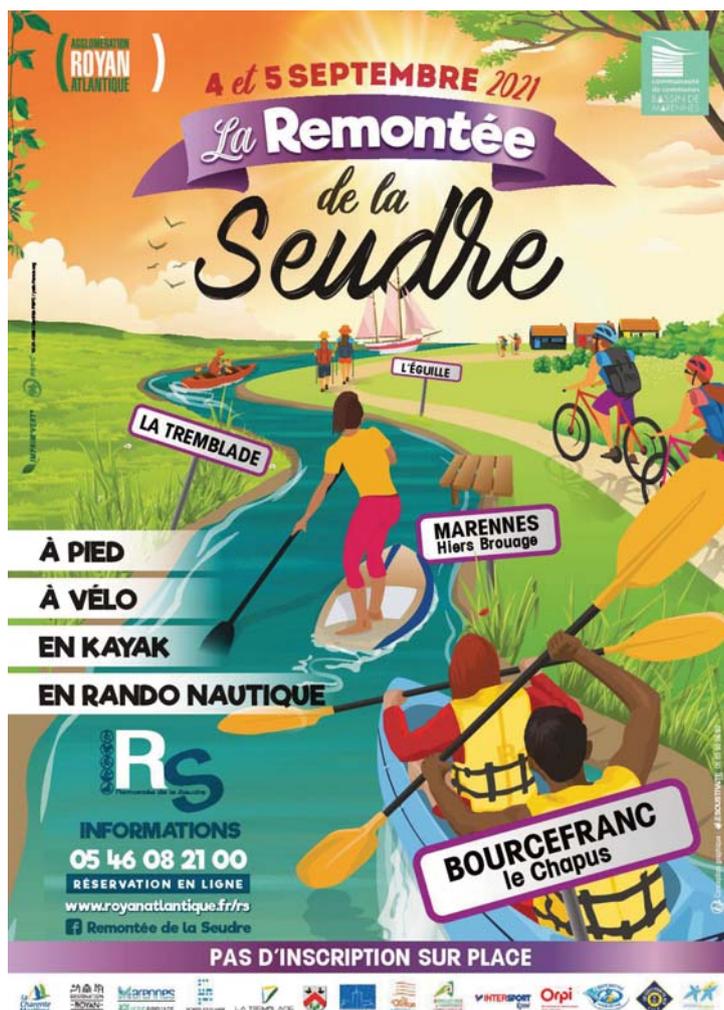
Le départ de la randonnée pédestre et cycliste se fera du port du Chapus où une animation, des stands de différents partenaires et un marché fermier vous seront proposés tout au long de la journée. L'embarquement de la randonnée Kayak se fera de Brouage.

Une escale gustative vous attendra sur chacun des parcours.

Pour participer, la réservation est obligatoire, à compter du 11 août jusqu'au 1^{er} septembre à 12 h :

- dans les offices de tourisme Royan Atlantique
- sur www.royanatlantique.fr/rs

Tarif : 7€ / pers. Gratuit pour les - de 12 ans. Alors n'hésitez plus, réservez votre 4 septembre et participez à une journée festive et sportive !



DÉPISTAGE CANCER DU SEIN

MARCHE ROSE 2021

À l'occasion d'octobre rose, mobilisons-nous pour la recherche et le dépistage du cancer du sein.

C'est dans ce but que le collectif Bourcefrançais renouvelle, pour la 3^e année, une marche « Rose ».

Ce sera avec grand plaisir que vous marcherez ensemble (dans le respect des gestes barrières et conditions sanitaires en vigueur), hommes, femmes, enfants, chacun à son rythme, sur un parcours d'environ 5 km, autour de Bourcefranc-Le Chapus.

Le collectif vous donne rendez-vous le dimanche 3 octobre 2021 à partir de 9 h et jusqu'à 10 h, à la salle « Le Sémaphore ». Venez nombreux, il compte sur votre présence.



Tous les bénéfices de cette manifestation seront reversés intégralement à la « Ligue contre le cancer ».

EXPRESSION LIBRE

ÉLUS DE L'OPPOSITION

ET UN DE PLUS ?

Certains d'entre vous ont pu remarquer l'affiche mettant en vente l'hôtel de la Marine.

Un site marchand spécialisé dans l'hôtellerie vante cet hôtel « Découvrez pourquoi La Marine est le petit hôtel préféré des voyageurs visitant Bourcefranc-Le Chapus » sans savoir que son destin est déjà compté. C'est un nouveau commerce qui se ferme à Bourcefranc et une part de nos souvenirs qui disparaît.

Que compte faire la municipalité ? Pour la revitalisation du commerce, notre programme prévoyait une action visant à arrêter cette hémorragie qui a vu se fermer tour à tour la maison de la presse, le crédit maritime... et éviter la transformation irréversible de ces anciens locaux en logements.

Nous avons également prévu de réaliser un lieu d'échanges des ressources et des savoirs. La commune manque cruellement de salles pour ses associations et des activités culturelles. Les besoins émergents souhaités par la population : conseiller numérique, télétravail devenu d'actualité avec le COVID, n'ont été l'objet d'aucune attention lors de la campagne par l'équipe municipale. Peut-on se priver de l'opportunité de donner une nouvelle vitalité à la commune en proposant de nouveaux services ? L'emplacement, les locaux de la Marine sont le futur tiers lieu que nous avons souhaité.

Enfin, comment peut-on avoir une ambition touristique même raisonnée, vouloir faire connaître les richesses naturelles de notre commune si nous n'avons pas de lieu d'hébergement ?

Nous connaissons malheureusement déjà les réponses.

Ensemble pour Bourcefranc-Le Chapus

Jean Louis Berthé, Pascale Thuillier, André Giraudeau

Email : ensemblepourbourcefranclechapus@sfr.fr

NUMÉROS UTILES

SMUR Centre	15
Centre de Secours (Pompiers)	18
Police / Gendarmerie	17
Gendarmerie Marennes	05 46 85 00 19
Allo enfance maltraitée.....	119
Accueil sans abri	115
Drogues infos services.....	0 800 23 13 13
Sida infos services.....	0 800 840 800
Numéro d'urgence CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage).....	196
Don du sang	0 800 10 99 00
Pôle emploi	3949
CAF.....	0 820 25 17 10
CPAM Charente-Maritime	3646
Préfecture.....	05 46 27 43 00
DID Marennes	05 46 85 74 74
SNCF.....	3635



Une urgence ?  ou 

Envoyez un **SMS au 114**

**114, numéro d'urgence
pour les personnes
avec des difficultés
à entendre ou à parler.**



114, le numéro unique et gratuit
pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques
pour contacter **par SMS ou fax** les **services d'urgence** :
SAMU (15), Police-Gendarmerie (17) et Sapeurs-Pompiers (18).

**SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS
INFORMEZ-LES**



+ D'INFOS

www.urgence114.fr



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS I

JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE

Le programme des manifestations, présenté ci-dessous, est sous-réserve des mesures sanitaires et gouvernementales en vigueur.

DATE	ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR	LIEU	TÉLÉPHONE
Juillet				
vendredi 09 juillet 2021	Théâtre Guignol	Théâtre « Le Lyonnais »	Place Schmitz & Delmond	
samedi 10 juillet 2021	25 ans de l'association	Les lasses marennaises	Place du vieux Chapus	
samedi 10 juillet 2021	Gala de danse	Art'Danse	Le Sémaphore	06 03 46 93 08
dimanche 11 juillet 2021	Internède musicale « Entre vent et marais » - 11h40	L'Alchimie des Sons	Marché	06 69 76 58 84
lundi 12 juillet 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mardi 13 juillet 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mardi 13 juillet 2021	Festivités du 14 juillet (retraite aux flambeaux, éclade, feu d'artifice)	Mairie & Comité des Fêtes	Port du Chapus	07 87 99 55 64
mercredi 14 juillet 2021	Revue des Sapeurs Pompiers – 11 h	Mairie	Place de la Mairie	
mercredi 14 juillet 2021	Café avec Mme de Louvois – 9h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
vendredi 16 juillet 2021	Concert de musique classique « Une plaisanterie musicale » - 21 h	L'Alchimie des Sons	Eglise	06 69 76 58 84
samedi 17 juillet 2021	Sardinade – 19 h – réservation obligatoire	Comité des Fêtes	Port du Chapus	07 87 99 55 64
dimanche 18 juillet 2021	Exposition de photos	Mairie & Rendez-vous des artistes	Port du Chapus	05 46 85 02 02
dimanche 18 juillet 2021	Rencontres du littoral au Chapus – 10 h 30 / 18 h 30	Animations iodées	Port du Chapus	
jeudi 22 juillet 2021	AG – 18 h 30	Les amis du Vieux Chapus	Le Sémaphore	
vendredi 23 juillet 2021	AG – 17 h 30	ACCA	Le Sémaphore	
vendredi 23 juillet 2021	Nuit d'été	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
samedi 24 juillet 2021	Langoustines party	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77
dimanche 25 juillet 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
lundi 26 juillet 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mardi 27 juillet 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mercredi 28 juillet 2021	Café avec Mme de Louvois – 9h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mercredi 28 juillet 2021	Repas historique de 20h à 22h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
jeudi 29 juillet 2021	Repas historique de 20h à 22h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
samedi 31 juillet 2021	Soirée blues – 21 h – gratuit	Mairie	Moulin de la Plataine	05 46 85 02 02
Août				
dimanche 1 août 2021	Café avec Mme de Louvois – 9h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
samedi 7 août 2021	Fête de la mer	Comité des Fêtes	Port du Chapus	07 87 99 55 64
dimanche 8 août 2021	Fête de la mer	Comité des Fêtes	Port du Chapus	07 87 99 55 64
lundi 9 août 2021	Soirée St Amour – 20h	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mardi 10 août 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mercredi 11 août 2021	Repas historique de 20h à 22h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
jeudi 12 août 2021	Café avec Mme de Louvois – 9h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
jeudi 12 août 2021	Repas historique de 20h à 22h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
jeudi 12 août 2021	Escalade au vieux Chapus (rassemblement de vieux gréments + repas)	Les lasses marennaises	Le vieux Chapus	
vendredi 13 août 2021	Nuit d'été	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
lundi 16 août 2021	Repas champêtre	Les amis du moulin de Plataine	Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39
lundi 16 août 2021	Café avec Mme de Louvois – 9h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mardi 17 août 2021	Théâtre Guignol	Théâtre « Le Lyonnais »	Place Schmitz & Delmond	
mercredi 18 août 2021	Don du sang – 8h / 13 h - sur rdv : mon-rdv-dondesang	Éts français du sang	Le Sémaphore	
mercredi 18 août 2021	Apéro-concert – 19h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
dimanche 22 août 2021	Festival d'accordéon (sous réserve)	Miroir 2000 – Christian	Le Sémaphore	05 46 97 12 00
dimanche 22 août 2021	Escape game – 19h/19h30/20h	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
lundi 23 août 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mardi 24 août 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
mercredi 25 août 2021	Fête de la Saint Louis	Mairie & Comité des Fêtes	Port du Chapus	05 46 85 02 02
jeudi 26 août 2021	Soirée contes de marins – 20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
vendredi 27 août 2021	Escape game – 19h/19h30/20h/20h30	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
Septembre				
vendredi 03 septembre 2021	Forum des associations – 17 h	Mairie	Le Sémaphore	05 46 85 02 02
samedi 04 septembre 2021	Remontée de la Seudre – 10 h / 19 h – sur réservation	CARA + Mairie	Port du Chapus	05 46 08 21 00
samedi 11 septembre 2021	Week-end du bien-être et de l'éveil de soi	Salon du bien être	Le Sémaphore	06 04 08 63 73
dimanche 12 septembre 2021	Week-end du bien-être et de l'éveil de soi	Salon du bien être	Le Sémaphore	07 04 08 63 73
dimanche 12 septembre 2021	Brocante du mois	Mairie	Place de la Mairie	06 71 26 74 25
samedi 18 septembre 2021	Journée du Patrimoine – 9 h 30/12 h et 15 h /18 h	Les amis du moulin de Plataine	Le Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39
samedi 18 septembre 2021	Journée du Patrimoine – accès à pied de 10h à 11h45 - accès en bateau de 12h30 à 18h	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
samedi 18 septembre 2021	Loto – 21 h	Comité des Fêtes	Le Sémaphore	07 87 99 55 64
dimanche 19 septembre 2021	Journée du Patrimoine – 9 h 30/12 h et 15 h /18 h	Les amis du moulin de Plataine	Le Moulin de la Plataine	06 33 34 73 39
dimanche 19 septembre 2021	Journée du Patrimoine – accès à pied de 10h à 12h30 - accès en bateau de 13h15 à 18h	Fort Louvois	Fort Louvois	05 46 85 23 22
samedi 25 septembre 2021	AG – 16 h	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77
dimanche 26 septembre 2021	Loto – 14 h	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77

Manèges au port : juillet/août.

Yoga postural : tous les lundis du 5 juillet au 16 août (sauf le 26 juillet, remplacé par le vendredi 30 juillet), de 10h à 11h. Gratuit au parc Ranson.

Danse africaine : tous les jeudis du 8 juillet au 26 août de 19h à 20h. Gratuit au parc Ranson.

Visite commentée du Moulin de la Plataine et de la maison meunière : tous les mercredis de juillet à mi-septembre de 9h30 à 11h30. Le dimanche de 10h à 12h.

Visite guidée du vieux Chapus : tous les mercredis à partir du 14 juillet jusqu'au 18 août. RDV place des Pilotes.